

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHAPAREILLAN

Appel à candidatures

pour la Commission "Personnes Âgées"

Ses attributions seront

- Faire des propositions
- Préparer des manifestations
- Participer activement aux diverses manifestations

Son objet

- le repas des aînés
- les colis de Noël
- les déjeuners de l'amitié
- le thé dansant
- diverses manifestations ou projets destinées aux personnes âgées de la commune

Sa durée de vie : durée du mandat

Sa composition :

- Elle sera composée de 10 membres
- 5 issus des membres administrateurs du CCAS
- 5 issus de bénévoles qui auront candidaté

Ses modalités de fonctionnement

- Présidée par Anne-Lise DEFILIPPI
- Les Convocations seront envoyées par la présidente de la commission personnes âgées

Les candidatures devront être transmises avant le 22 mai 2026.

Modalités de candidature

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur candidature par mail à accueilmairie@chapareillan.fr ou en mairie au 24 place de la mairie 38530 CHAPAREILLAN

Fait à Chapareillan, le 12 mai 2026

Martine VENTURINI
Présidente

